

- ⇒ Lundi 13 juillet (fermeture)
- ⇒ Mardi 14 juillet (férié)

- ⇒ Samedi 05 septembre : ouvert
- ⇒ Samedi 12 septembre : fermé
- ⇒ Samedi 19 septembre : ouvert
- ⇒ Samedi 26 septembre : fermé
- ⇒ Samedi 03 octobre : ouvert
- ⇒ Samedi 10 octobre : fermé
- ⇒ Samedi 17 octobre : ouvert
- ⇒ Samedi 24 octobre : fermé
- ⇒ Samedi 31 octobre : ouvert
- ⇒ Samedi 07 novembre : fermé
- ⇒ Samedi 14 novembre : ouvert
- ⇒ Samedi 21 novembre : fermé
- ⇒ Samedi 28 novembre : ouvert

<https://www.montfort-le-gesnois.fr>

**Les élus sont à votre écoute. Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.**

- TRIFAUT Anthony : Maire - [atrifaut@montfortlegesnois.fr](mailto:atrifaut@montfortlegesnois.fr)  
 BULOUP Yvette : 1ère adjointe - [ybuloup@montfortlegesnois.fr](mailto:ybuloup@montfortlegesnois.fr)  
 MAILLARD Laurent : 2ème adjoint - [lmaillard@montfortlegesnois.fr](mailto:lmaillard@montfortlegesnois.fr)  
 ROHART Marianne : 3ème adjointe - [mrohart@montfortlegesnois.fr](mailto:mrohart@montfortlegesnois.fr)  
 CHARPENTIER Philippe : 4ème adjoint - [pcharpentier@montfortlegesnois.fr](mailto:pcharpentier@montfortlegesnois.fr)  
 SABIN Léa : 5ème adjointe - [lsabin@montfortlegesnois.fr](mailto:lsabin@montfortlegesnois.fr)  
 FOUQUET Stéphane : 6ème adjoint - [sfouquet@montfortlegesnois.fr](mailto:sfouquet@montfortlegesnois.fr)

## La mairie vous informe :

### Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le **mardi 7 juillet 2026 à 20h** en mairie.

### C.C.A.S : registre des personnes vulnérables

Un registre est mis en place à la mairie afin d'identifier les personnes fragiles et vulnérables. Ce registre permet d'apporter un soutien aux inscrits pendant les situations d'urgence (canicule, grand froid, pandémie...).

**Attention, cette procédure légale vise à servir les intérêts des personnes fragiles et vulnérables en cas d'urgence (alertes préfectorales, météo...) et non à venir en aide sur les actes de la vie courante/quotidienne des seniors.**

Les personnes qui peuvent figurer sur le registre nominatif sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à leur domicile ;
- Les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile ;
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile ;

**Si vous souhaitez figurer sur ce registre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie soit :**

- En téléchargeant et en nous retournant le formulaire d'inscription en ligne sur notre site internet
- Par téléphone : 02.43.54.06.06
- Par mail : [mairie@montfortlegesnois.fr](mailto:mairie@montfortlegesnois.fr)
- A l'accueil de la mairie pendant les horaires d'ouverture

### Sécheresse : arrêté préfectoral du 30 juin 2026

#### LES BONS GESTES

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables. Nous devons éviter les gaspillages. Avec ces gestes simples, nous pouvons réduire notre consommation de 30%.

- Réparez toute fuite d'eau sans tarder
- Privilégiez les douches aux bains
- Installez des équipements sanitaires économes en eau
- Pensez à constituer des réserves d'eau de pluie pour arroser votre potager et jardin
- Économisez l'eau, c'est protéger la ressource. C'est aussi réduire ses dépenses.

L'arrêté préfectoral du 30 juin 2026 place certains bassins sous le régime de limitation des usages de l'eau.

#### **Celui-ci prend effet à compter du 2 juillet 2026.**

Afin de connaître votre zone d'alerte "sécheresse" et les restrictions qui s'y appliquent, nous vous invitons à consulter le site internet : <https://vigieau.gouv.fr>

Situation au 01 juillet 2026 des zones d'alerte par rapport aux seuils de l'arrêté cadre sécheresse du 09 juin 2026



\* Affluents de la Sarthe Médiante : Rhonne, Roule-Crotte, Vézanne, Fessard, Orne Champenoise  
 \*\* Zones d'alertes Deux-Fontes et Voutonne-Identiques  
 Sources : © IGN & AEA © Direction Départementale des Territoires de la Sarthe  
 Service Eau et Environnement (SE3)  
 Données Ressources en eau et Métrique Hydrologique (REMA)

En période de sécheresse, l'arrêté de restriction des usages de l'eau permet de garantir la disponibilité de la ressource en privilégiant une gestion humaine raisonnée.

	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
Arroser mon potager	✓	20h00 – 8h00 ✓	
Arroser mes espaces verts	18h00 – 11h00 ✓	Sauf arbres et arbustes en terre < 2 ans, 20h00 – 8h00 ✗	
Remplir ma piscine		Hors chantier en cours ✗	✗
Laver mon véhicule		Hors station de lavage professionnelle adaptée ✗	✗
Laver ma terrasse ou ma façade		Hors réalisation par un professionnel ✗	Hors impératif sanitaire ✗
Remplir mon plan d'eau, manœuvrer mes ouvrages		Hors autorisation spécifique police de l'eau ✗	

### Annuaire :

**Bibliothèque :**  
02.43.76.92.98

**Centre LARES / France services :**  
02.43.76.70.25

**Médecin :** appeler le 15

**Infirmier(e) de garde :**  
Margot MONTAROU : 06.77.93.26.49

**Pharmacie :**  
Service de garde 08.25.12.03.04  
Tél. : 02.43.76.70.17

**Vie paroissiale**  
**Presbytère de Montfort :**  
02.43.76.70.67  
**Prêtre : Père François BAILLY**  
Permanences : Samedi de 10h à 12h  
Pour contacter le prêtre :  
**02.43.89.00.43**  
[bailly-f@wanadoo.fr](mailto:bailly-f@wanadoo.fr)

**Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière :**  
02.43.89.70.04

**Gendarmerie de Connerré :**  
02.43.89.00.01

**Déchèterie « L'Ouserie » de Saint-Mars-la-Brière :**  
02.43.82.96.41  
[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

**Horaires à compter du 15 juin 2026**  
Lundi : Fermeture  
Mardi au samedi : 7h30-12h20 /13h-14h20

**Prochaines collectes :**  
**10 et 24 juillet 2026**



LE BON GESTE DE TRI !



# ALERTE DE SÉCURITÉ

## NE JAMAIS PRÉSENTER DE PILE, DE BATTERIE NI DE CARTOUCHE DE GAZ EN COLLECTE !

(PORTE-À-PORTE ET BORNES)

POURQUOI C'EST DANGEREUX ?

Risques d'incendie, d'explosion et de pollution

Danger pour les agents et les équipements de collecte et de tri

PORTE-À-PORTE ET BORNES



PILES, BATTERIES, ACCUS, TOXIQUES



DÉCHÈTERIES



LE BON GESTE, C'EST LA SÉCURITÉ DE TOUS !  
En les déposant au bon endroit, vous protégez les hommes et l'environnement.



UN DOUTE ? UNE QUESTION ?  
CONSULTEZ NOTRE SITE  
[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)  
OU CONTACTEZ-NOUS ! 02 43 35 86 05



TRIONS MIEUX POUR RECYCLER PLUS !

# STOP AUX EMBALLAGES EMBOÎTÉS !

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

• Les emballages emboîtés, imbriqués ou empilés les uns dans les autres ne peuvent pas être correctement reconnus ni séparés par les machines de tri des matériaux.  
→ RÉSULTAT : ils échappent au recyclage et sont incinérés ou enfouis.

IL EST IMPOSSIBLE DE RECYCLER LES EMBALLAGES IMBRIQUÉS OU MAL VIDÉS



CE QU'IL FAUT FAIRE :

✓ SÉPARER TOUS LES EMBALLAGES LES UNS DES AUTRES



✓ APLATIR LES CARTONS, BRIQUES ALIMENTAIRES ET LES BOUTEILLES



✓ VIDER LES CONTENANTS (BOUTEILLES, BOÎTES)



A NE JAMAIS FAIRE :

✗ METTRE UNE CANETTE DANS UNE BOÎTE EN CARTON



✗ GLISSER UN PLASTIQUE SOUPLE DANS UNE BOUTEILLE



✗ EMPILER LES POTS (YAOURT, CRÈME)



✗ IMBRIQUER QUELCONQUES EMBALLAGES DANS N'IMPORTE QUEL AUTRE MÊME SI DE MÊME MATIÈRE



Ensemble, améliorons la qualité du tri !  
UN BON GESTE = UN MEILLEUR RECYCLAGE

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?  
CONTACTEZ-NOUS  
02 43 35 86 05

11 Rue Henri Maubert  
72120 Saint-Calais  
[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)



## A vos agendas

VENDREDI 10 JUILLET 22H30

# Cinéma en PLEIN AIR

## LE MANS 66

ESPACE DU PONT ROMAIN  
Montfort Le Gesnois

Apportez vos chaises, plaids et bonne humeur !

SÉANCE GRATUITE OUVERTE À TOUS

PETITE RESTAURATION sur place

VEZNEZ NOMBREUX POUR UNE SOIRÉE CONVIVIALE !

18ème édition

# RASSEMBLEMENT 2026

VÉHICULES ANCIENS, DE COLLECTION, PRESTIGE ET SPORTIVES

## SAMEDI 11 JUILLET

A partir de 9 h  
MONTFORT LE GESNOIS (72)  
Espace du Pont Romain

Entrée Gratuite!

RÉTRO CAMPING  
Vendredi 10 au dimanche 12 juillet  
Cinéma en plein air 10 juillet à 22 h 30

21 heures CONCERT

Informations  
06.22.97.35.41  
reves72@reves.fr

CA DE L'ANJOU ET DU MAINE

Au profit de l'association